

## CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LA PETITE-PIERRE

### COMPTE-RENDU DE SÉANCE (tenant lieu de Procès-verbal)

Date de la Convocation Légale : **20 Novembre 2015**  
Date de Publication et d’Affichage : **30 Novembre 2015**

## SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL du Mercredi 25 Novembre 2015 à 20H00 en Mairie de LA PETITE PIERRE

**Sous la Présidence de :** Mme Nadine HOLDERITH-WEISS *Maire de LA PETITE PIERRE*

**Membres en fonction présents :** Mme Anne ADOLFF-ZIMMERMANN, M. Rémy STRUB *Adjoints au Maire*

MM. Alfred KLEIN, Michel VOLKRINGER, Emmanuel RENAUD, Mme Isabelle WILHELMY-ARNOULD, M. Claude WINDSTEIN, Mme Noëlle MICHAELY, MM. Philippe VELTEN, Didier TOUSSAINT, Jean-Claude BARTH *Conseillers Municipaux*

**Membres absents excusés :** MM. Eric HECKEL, Luc SENDEL, Charles SALING

**Membre absent non excusé :** -

**Membres ayant délégué leur mandat (procurations utilisées) :** -



### ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE

- ❖ *Désignation d'un secrétaire par le Conseil Municipal*
- ❖ *Approbation du Procès-verbal de la dernière séance*
- ❖ *Intervention de M. TOUSSAINT, trésorier, pour une présentation de la situation financière de la Commune*

### DÉLIBÉRATIONS

#### 1. Divers, informations et communications au Conseil Municipal

- A. Réunion concernant l'État d'Urgence avec M. le Sous-préfet
- B. Conseil d'École du R.P.I.
- C. Élections Régionales des 6 et 13 décembre 2015
- D. Tenue du Marché du Réveillon les 26 et 27 décembre 2015
- E. Fête des Seniors le 17 Janvier 2016
- F. Repas de Noël de la Maison de Retraite "Le Kirchberg" le 6 décembre 2015

\* \* \*

#### ❖ *Désignation d'un Secrétaire de séance*

Conformément à l'Article L. 2121-15 du C.G.C.T., et sur la proposition de Mme le Maire, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de nommer M. **Claude WINDSTEIN** pour remplir les fonctions de secrétaire de séance. Celui-ci se verra adjoindre M. le Secrétaire de Mairie pour assurer cette fonction.

#### ❖ *Approbation du Procès-verbal de la dernière séance*

La lecture du Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil Municipal de LA PETITE PIERRE du Vendredi 30 Octobre 2015 n'appelle pas d'observations particulières de la part des élus, et recueille l'unanimité des membres présents. Il est adopté puis signé par tous les membres présents à ladite séance.

**ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.**

## ❖ **Intervention de M. TOUSSAINT, trésorier, pour une présentation de la situation financière de la Commune**

Mme le Maire, après avoir souhaité la bienvenue aux personnes présentes, rappelle que la présentation de la situation financière prévue pour cette séance s'inscrit dans les objectifs fixés avec M. le Sous-préfet et la Chambre Régionale des Comptes d'Alsace, et doit permettre d'expliquer aux administrés la situation financière de la Commune, de présenter les mesures engagées et de rendre compte des actions menées, dans un souci de communication et de transparence.

Malgré une faible assistance, il est proposé de présenter les grandes lignes des évolutions survenues entre 2008 et 2014 (déjà précédemment présentées en Conseil Municipal).

Le budget communal 2015 ayant fait l'objet de modifications lors de la séance du 29 Août 2015 suite aux contre propositions formulées par la Commune à la C.R.C. et approuvées par celle-ci, les crédits définitifs ont encore été réduits de façon conséquente tant en section de fonctionnement qu'en investissement.

L'exécution budgétaire 2015, telle qu'elle se présente à ce jour, n'appelle donc pas d'observations particulières.

Les investissements initialement prévus sur l'exercice 2015 ont été réduits au strict minimum, afin de respecter les préconisations imposées à la C.R.C., sachant qu'un certain nombre de projets devront être reportés pour une durée indéterminée, dans l'attente d'une amélioration de la situation financière de la Commune.

### **Problématique de la Chaufferie Collective au bois du Rebberg.**

M. Daniel TOUSSAINT, trésorier de la Commune de La Petite-Pierre, propose ensuite de reprendre les balances de l'ensemble des sections de fonctionnement et d'investissement couvrant la période 2008 à 2014 pour le budget annexe de la Chaufferie Collective au bois du Rebberg.

Il indique que la situation de ce budget annexe demeure préoccupante, et risque à moyen terme de poser de graves problèmes du fait de son fort impact sur le budget communal.

Plusieurs points sont ensuite relevés :

- les frais de personnel communal assurant le suivi quotidien et la maintenance de la chaufferie au bois ne sont désormais plus répercutés sur le budget annexe de la chaufferie mais supportés par le budget principal,
- le prêt souscrit pour la construction de l'ensemble de l'installation et du réseau arrivera à échéance en juin 2024 (à titre indicatif, le montant de l'annuité à payer pour l'exercice 2015 est de 24.647,23 €, dont 17.586,32 € en capital et 7.060,91 € d'intérêts),
- la Commune a procédé à ce jour au versement de plusieurs subventions exceptionnelles afin de contribuer à la résorption partielle du déficit du budget annexe, à savoir :
  - 45.000,- € en 2013
  - 10.000,- € en 2014
  - 100.000,- € en 2015 (en 2 versements)représentant un total de **155.000,- €**.

En dépit de ces versements considérables, la situation du service reste difficile, et l'évolution des consommations fluctuante et insuffisante, notamment au niveau des abonnés individuels.

Mme le Maire indique ensuite que plusieurs courriers d'abonnés concernant la résiliation de contrats ont été reçus en Mairie, avec pour principale motivation un tarif appliqué jugé trop élevé par certains.

Il est rappelé que les nouveaux tarifs entrant en application au 1<sup>er</sup> Septembre 2015 (abonnement et consommation de chaleur) sont conformes aux exigences de la C.R.C. et ont été acceptés par celle-ci, bien qu'ils se situent en dessous de ceux initialement imposés.

Une rencontre se tiendra le 2 décembre prochain avec des représentants de la société DALKIA assurant le suivi technique de l'installation, au sujet des suites à donner au sinistre survenu sur l'un des circuits de sortie de chaudière assurant l'alimentation de la maison de retraite, et susceptible de donner lieu à indemnisation en raison de défauts constatés lors des réparations.

Concernant la résiliation demandée pour certains contrats d'abonnés, une procédure devra être mise en œuvre pour en fixer la date d'effet et les conditions de fermeture des branchements. L'intervention se fera par l'intermédiaire de techniciens qualifiés extérieurs et donnera lieu soit à des fermetures de vannes, ou encore à la dépose d'échangeurs et/ou la coupure de circuits.

Par ailleurs, ces résiliations d'abonnements risquent d'avoir des conséquences non négligeables pour la viabilité et l'avenir du service de distribution de chaleur, notamment si celles-ci venaient à se généraliser.

De nouvelles options de raccordement seront encore envisagées dans le cadre de la construction d'un futur lotissement BOUNTY prévu en face de la Maison de Retraite.

Après quelques explications complémentaires et un bref survol de points généraux concernant les budgets communaux, Mme le Maire remercie le trésorier pour ses explications, et propose ensuite aux élus de poursuivre la séance.

\* \* \*

### **1. DIVERS, INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS AU CONSEIL MUNICIPAL**

- A. Réunion concernant l'Etat d'Urgence avec M. le Sous-préfet** (appel à la vigilance citoyenne)
- B. Conseil d'École du R.P.I.**
- C. Élections Régionales des 6 et 13 décembre 2015** : centralisation des P.V. à La Petite-Pierre
- D. Tenue du Marché du Réveillon les 26 et 27 décembre 2015** (préparation prévue le 22 décembre à 9H, rangement le 28 décembre à 9H)
- E. Fête des Seniors le 17 Janvier 2016**
- F. Repas de Noël de la Maison de Retraite "Le Kirchberg" le 6 décembre 2015**

Rien ne restant à l'Ordre du Jour, Mme le Maire déclare la séance close à 22H00

<b>Nadine HOLDERITH-WEISS</b>		<b>Luc SENDEL</b>	<i>ABSENT EXCUSE</i>
<b>Anne ADOLFF-ZIMMERMANN</b>		<b>Charles SALING</b>	<i>ABSENT EXCUSE</i>
<b>Rémy STRUB</b>		<b>Claude WINDSTEIN</b>	
<b>Alfred KLEIN</b>		<b>Noëlle MICHAELY</b>	
<b>Michel VOLKRINGER</b>		<b>Philippe VELTEN</b>	
<b>Emmanuel RENAUD</b>		<b>Didier TOUSSAINT</b>	
<b>Isabelle WILHELMY-ARNOULD</b>		<b>Jean-Claude BARTH</b>	
<b>Éric HECKEL</b>	<i>ABSENT EXCUSE</i>		

**LA PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SE TIENDRA LE  
VENDREDI 11 DÉCEMBRE 2015 à 20H00 EN MAIRIE**

\*\*\*\*\***MENTION AU REGISTRE DE LA MAIRIE DE L’AFFICHAGE DU COMPTE-RENDU**\*\*\*\*\*  
Le Maire soussigné constate que le présent Compte-rendu des décisions du Conseil Municipal a été affiché le **30 Novembre 2015**.